



Lundi 23 septembre 2022
Melun

Avec l'arrivée d'autant de nouveaux personnels au SPIP 77 en septembre 2022, la rentrée aurait normalement été propice à un accueil bienveillant, cela aurait pu être l'occasion d'un état des lieux des différentes antennes, de leur réorganisation concertée ainsi qu'à la construction d'un service départemental où la qualité de vie au travail serait optimale.

A ce jour, nous ne pouvons que constater que bien peu de ces attentes, pourtant légitimes, ont été remplies et que sont **nombreux les points de crispation et de tension** points qui ont occasionné beaucoup d'énergie perdue et dont découlent :

- Une perte de sens dans le travail au quotidien ;
- Une perte de motivation ;
- Une incapacité à exprimer en toute sécurité les ressentis, les besoins et une incapacité à écouter ceux des autres.

Il y a **perte de sens** quand les personnels ne se sentent plus respectés : ton condescendant, mépris et ordres absurdes appartiennent à des techniques de management d'un autre temps, qui ne devraient plus avoir cours.

Si certains membres de la hiérarchie croient pouvoir se rattraper en montrant un grand sens de l'humour ou une capacité à s'excuser après avoir commis une erreur, ils se trompent.

Il y a **perte de motivation** quand la direction exerce un pouvoir arbitraire et opaque.

Plusieurs exemples méritent ici d'être exposés :

- Construction de la SAS sur l'antenne de Meaux sans aucune association des agents ni des représentants du personnel ;
- Choix arbitraire de nouveaux CPIP sur certaines références en écartant un agent volontaire ;
- Détachement puis rattachement du CSL de Melun au MO puis au MF, puis au MO sans élément concret d'organisation et au mépris total de la charte des temps ;
- Stages créés et organisés par les CPIP annulés de manière arbitraire pour des raisons soi-disant financières (car non, le stage de citoyenneté du MO de Melun n'est pas le plus cher du SPIP 77) ;
- Maintien de CPI inutiles car elles ne sont en rien pluridisciplinaires faute de psychologue ou d'ASS ;
- Inflation du nombre des suivis sensibles (car incluant notamment de nombreuses DDSE), vidant de sens cette catégorie et contrevenant à la position du DAP ;
- Multiplication des tâches administratives et des exigences à remplir les onglets APPI, ne laissant que peu de temps pour les prises en charge individuelles ;
- Contrôle par la direction des suivis sensibles confinant à la paranoïa ; avis donnés aux JAP sans en parler aux CPIP référents (notamment sur les incidents DDSE à Melun).

La possibilité de **s'exprimer dans un environnement sécurisé** n'existe plus quand la direction agit comme suit :

- Gestion du parc automobile qui interroge car si prendre son véhicule personnel pour effectuer son travail est soumis à un alourdissement de la procédure par souci d'économie, encore faut-il que les véhicules de service soient réellement disponibles, et qu'en est-il de ces véhicules utilisés par la direction comme des véhicules de fonctions ou ouvertement à des fins personnelles (*on y installe un siège auto ou on interdit l'usage de ces véhicules aux CPIP pour aller déjeuner mais les DPIP le peuvent « car elles, elles, n'ont pas de voiture personnelle »*) ?
- Déménagement des locaux de l'antenne MO de Melun : on en entend parler, on nous promet d'y être associé mais il n'en est rien. Si tous les agents ne peuvent être satisfaits du lieu, il appartient à la direction de communiquer sur ce point important et de prendre en compte le fait que les nouveaux locaux doivent être facilement accessibles, sécurisés, aménagés de manière confortable (suffisamment d'espace, de bureaux, d'éclairage, de chauffage, de places de parking au plus proche des locaux, etc...), et réunissant l'ensemble des personnels ;
- Déplacement des adjoints administratifs comme des pions d'une antenne à une autre ;
- Gestion des congés des personnels de surveillance sur Melun qui oblige un agent à être à disposition 24h/24h puisque devant être présent aux heures fixes *et* d'astreinte de nuit ;
- Récurrence de réponses de cadres proposant aux agents de changer de métier quand ces derniers pointent les difficultés d'organisation du service ;
- Retrait de 3 jours de traitement pour un agent qui n'a pas produit dans les 48h de son hospitalisation un bulletin de situation (*précision qui a son importance : l'hospitalisation s'est faite à Brazzaville*) mais qui l'a pourtant apporté à son retour, soit une semaine après ; puis, modification de cette décision en imposant à l'agent un délai de 2 ans pendant lequel il ne doit pas omettre de fournir un prochain certificat médical dans les délais (sous peine de retrait de 1/60^{ème} de traitement par jour de retard) ;
- Refus de 3 jours de télétravail pour un agent malgré l'attestation médicale à l'appui de la demande.

Nous nous devons également de signaler le mal être de certains cadres qui subissent tout autant que les CPIP ou PA des décisions arbitraires ou incompréhensibles de leur supérieur.

La mission de service public est honorée, la justice est une valeur fondamentale pour les membres des équipes du SPIP 77. Ces équipes méritent d'être au centre des préoccupations professionnelles de la direction. Un réel accompagnement des évolutions législatives et des politiques pénales ne peut être une économie au profit des carrières individuelles.

L'ensemble des agents qui composent vos équipes sur le terrain, Monsieur le Président, ont tous à cœur de bien faire, or l'on ne peut que constater que loin de faciliter un quotidien parfois difficile au vu de la complexité de certaines prises en charge, la direction, par ses actes, ses décisions, ses paroles ou absence de paroles, met à mal ces volontés, mine la motivation et empêche tout épanouissement professionnel.

Enfin, que dire de l'état du dialogue social : annulation de CT sans report, CT prévu sur 2h uniquement limitant de fait les échanges, information de réunion à venir sans proposition de date, consultation fictive des OS car retour exigé dans des délais empêchant toute consultation des agents ...

Nous attendons donc de votre part, Monsieur le Président, une réelle prise de recul sur le fonctionnement du SPIP 77, la venue de tiers tel que la Mission de Contrôle Interne pourrait à notre sens le permettre et ainsi aider la direction à être réellement à l'écoute de ses agents, à organiser sans diviser afin d'exécuter au mieux les missions qui sont les nôtres.